

Journée pédagogique du 7 février 2022
VILLERS-DEVANT-ORVAL



Thème : « Les masques de Venise »

Où ? Ecole de Villers-dvt-Orval

Horaire : 9h00 – 15h45.

7h30 – 9h00	<i>Accueil extrascolaire*</i>
9h00 – 10h00	Rassemblement, jeux ; collation du matin
10h00 – 12h00	Activités, Animations
12h00 – 13h00	Repas « tartine »
13h00 – 15h45	Suite et fin des activités ; collation de l'après-midi
15h45 – 17h00	<i>Accueil extrascolaire*</i>

*Accueil extrascolaire possible de 7h30h à 9h00 et de 15h45 à 17h00 (0.50€ la demi-heure en supplément, facturation habituelle) uniquement sur inscription, voir fiche au verso.

Tarif : 10€ la journée/enfant.

➔ À verser sur le compte ATL : **BE46 0910 2230 1036**, en communication : « journée pédagogique 7 février 2022 + noms des enfants »

➔ Remise d'une preuve de paiement obligatoire à l'inscription permettant de valider l'inscription. Sans la preuve de paiement, l'inscription ne sera pas garantie.

Repas : Prévoir son casse-croûte pour le MIDI (! pas de plats à réchauffer !) et une collation pour le matin et l'après-midi.

Inscription au verso ➔

FICHE D'INSCRIPTION – journée pédagogique 07/02/22

(à remettre pour le lundi 31 janvier 2022 au plus tard à l'accueillante de Villers-devant-Orval)

J'inscris mon (mes) enfant(s) à la journée pédagogique du 7 février 2022 à Villers :

Nom	Prénom	Date de naissance	PRIMAIRE/MATERNELLE
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

Si vous avez besoin de l'accueil extrascolaire, veuillez indiquer l'heure approximative à laquelle vous amenez votre enfant et venez le rechercher le soir :

Matin (de 7h30 à 9h00) :.....

Après-midi (de 15h45 à 17h00) :.....

Personne de contact (parent) :

Nom:

Prénom:

Adresse:

Tél / GSM :

E-mail:.....

Accord parental « réalisation et diffusion de photos » :

J'autorise

Je n'autorise pas

...l'Administration Communale à réaliser et à diffuser des photos de mes enfants au cours des congés pédagogiques.

Les photos réalisées seront utilisées lors de certaines activités mais aussi publiées sur le site Internet de la Commune, dans le bulletin communal et/ou sur la page Facebook de l'ATL.

Remarques :

<u>Allergies :</u>	<u>Alimentation spécifique :</u>	<u>Médicaments ; Divers :</u>

Je m'engage à transmettre à l'accueillante, une preuve de paiement, en même temps que la remise de cette fiche d'inscription. L'inscription de mon-mes enfant(s) à la journée pédagogique ne sera garantie et validée qu'à la remise de cette preuve de paiement.

DATE ET SIGNATURE :